

Cash Express lance un programme de fidélité basé sur la diminution de l'empreinte carbone

Cash Express lance un programme de fidélité basé sur la diminution de l'empreinte carbone grâce à la consommation d'occasion

Cash Express, un des leaders de l'achat-vente de produits d'occasion aux particuliers, vient de lancer un nouveau programme de fidélité très original. Totalement repensé, ce dernier s'appuie sur une démarche écologique tout en proposant des services inédits à ses adhérents, acheteurs comme vendeurs ! Par cette nouvelle démarche, l'enseigne revendique et accentue son engagement environnemental dans un secteur d'activité prônant déjà des valeurs écologiques fortes, incitant à la consommation de **produits d'occasion**.

Avec une mise en place prévue au printemps prochain dans l'ensemble de ses points de vente, **Cash Express** présente un programme de fidélité inédit. Une nouveauté qui s'inscrit pleinement dans le virage écologique pris par l'enseigne ! En effet, déjà ancré dans les valeurs du développement durable de par son secteur d'activité, le réseau veut désormais aller plus loin dans sa démarche écologique via un programme de fidélité inscrit dans cette logique et ainsi démontrer davantage les bienfaits **de l'achat/vente d'occasion** sur la planète. Une volonté, en adéquation avec le leitmotiv de la marque : l'Ecoréflexe !

Arnaud Guérin, co-président et directeur du réseau Cash Express en témoigne : « *Eviter d'acheter du neuf quand on le peut, c'est un réflexe économique ... Mais cela devient surtout un geste écologique en offrant une seconde vie à un produit. Ainsi, le circuit de fabrication du produit neuf est évité et on épargne à la planète une part conséquente de l'empreinte carbone. Nous avons basé notre programme fidélité sur cette réflexion !* ».

OBJECTIF : FAIRE LA PART BELLE À L'ÉCOLOGIE

Pour réaliser cet objectif, à travers son programme de fidélité, c'est tout naturellement que **Cash Express** a décidé de lier les récompenses à l'équivalent CO2 (mesure métrique utilisée pour comparer les émissions de divers gaz à effet de serre sur la base de leur potentiel de réchauffement global) non émis grâce à **la consommation d'occasion**. Un pourcentage de cette économie carbone réalisée est alors distribué équitablement entre acheteur et vendeur sous la forme d'une cagnotte.

Le barème se base sur le calcul de l'empreinte écologique évitée par la vente et l'achat des produits de seconde main. « *Nous nous sommes appuyés sur une étude de l'ADEME, qui nous semble à l'heure actuelle la plus exhaustive et complète possible, réalisée fin 2018. Cette dernière met en avant les six phases de cycle de vie de produits, notamment vendus chez **Cash Express**. Allant de la production des matières premières, à l'assemblage, à la distribution puis à l'utilisation jusqu'à la fin de vie, nous avons seulement retranché la part d'économie du cycle d'utilisation car consommer d' **occasion** sous-entend évidemment une utilisation du produit* » confie **Arnaud Guérin**.

A titre d'exemple, la vente ou l'achat d'un ordinateur portable ou d'un gros appareil électroménager permettra de cumuler plus de cagnotte que pour un téléphone portable ou même une console de jeu, même si ces derniers font partie des produits les plus vendus au sein des magasins, car leurs équivalents CO2 sont plus importants.

Des campagnes de sensibilisation par famille de produits, notamment via de l'affichage, seront menées au sein des magasins pour montrer aux consommateurs les économies réalisées lors de leurs achats.

[Visualiser l'article](#)

PLUS DE SERVICES : LA GARANTIE 1 AN

La question de la garantie étant primordiale lors **d'achats d'occasion** pour 50% des consommateurs, **Cash Express** a toujours proposé des offres en adéquation avec leurs attentes. Avec en premier lieu une garantie classique de 6 mois puis une extension de 12 à 24 mois, l'enseigne veille à leur apporter une sécurité d'achat supplémentaire.

C'est pourquoi, pour accompagner ce nouveau système de récompense, **Cash Express** innove et offre aux adhérents des services associés tels que la garantie d'un an systématique. Dès la souscription à la carte de fidélité et après avoir préalablement renseigné ses coordonnées en ligne, les clients pourront bénéficier d'une extension longue durée aux mêmes conditions que la garantie 6 mois, sans coût supplémentaire.

De plus, les membres du programme disposeront également de l'exclusivité de la E- réservation et auront donc la possibilité de réserver en ligne, sur le site internet de l'enseigne, leurs produits phares.

De nouveaux services dédiés seront mis à leur disposition au fur et à mesure de l'année comme la prise de rendez-vous en points de vente dans le cadre de l'estimation et de la vente d'un produit ou même encore l'exclusivité sur des opérations commerciales. Une carte de fidélité pleine d'avantages pour les acheteurs comme pour les vendeurs !

UNE CARTE DE FIDÉLITÉ PLUS FÉDÉRATRICE ET ÉQUITABLE

Plus qu'une simple carte de fidélité, **Cash Express** l'a voulu plus fédératrice et équitable en l'imaginant comme un club de la consommation responsable. Il était donc primordial de récompenser équitablement les acheteurs et les vendeurs, qui contribuent tous deux à cet échange. La cagnotte, qui représente un pourcentage de l'empreinte carbone évitée, est donc divisée équitablement entre les deux protagonistes. Ils la verront ainsi apparaître instantanément sur leur carte et pourront choisir à tout moment de l'utiliser ou de la conserver pour cumuler les récompenses.

Dématérialisée pour s'ancrer pleinement dans une démarche écologique, la carte sera prochainement accompagnée d'une application, actuellement en cours de développement, pour permettre à tous de consulter les produits disponibles, les promotions en cours dans le magasin le plus proche de chez eux et la cagnotte acquise.